

FFD4 Séville, Espagne – 1er juillet 2025

Déclaration commune à l'occasion du FfD4 sur le financement de l'éducation pour le développement :

Construire l'avenir : Un nouvel agenda mondial pour un financement durable de l'éducation

À l'occasion de la 4e Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), nous — représentants des gouvernements, banques publiques de développement, fondations philanthropiques, institutions internationales, société civile et secteur privé — réaffirmons notre engagement collectif en faveur de l'éducation, pilier fondamental du développement durable.

Au-delà de sa valeur sociale, l'éducation constitue un puissant moteur de développement économique. Investir de manière stratégique dans l'éducation renforce la productivité, favorise l'accès à l'emploi formel et élargit l'assiette fiscale. Cela crée un cercle vertueux dans lequel les dépenses d'aujourd'hui nourrissent l'espace budgétaire de demain. Des systèmes éducatifs solides sont essentiels à la construction de finances publiques durables et résilientes.

Aux côtés de la santé, de la protection sociale et de l'emploi décent, l'éducation soutient le bien-être, la stabilité économique et la croissance inclusive. Lorsqu'elle est placée au cœur des stratégies de développement et intégrée dans des politiques de financement intersectorielles et durables, l'éducation devient un levier puissant de croissance, d'innovation et de cohésion sociale. Elle permet aux individus de s'adapter et de prospérer, et aux sociétés de faire face aux grandes transitions mondiales — démographie, climat, technologies, prévention des conflits ou mutation des marchés du travail.

Réaliser ce potentiel nécessite un investissement coordonné, aligné sur les priorités, les politiques et les systèmes de mise en œuvre des pays. Or, le financement de l'éducation reste aujourd'hui inéquitable et fragmenté. Les systèmes éducatifs sont mis sous pression — entre hausse des besoins, contraintes budgétaires et reculs des financements internationaux.

Nous réaffirmons collectivement notre volonté de soutenir un financement suffisant pour garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour toutes et tous. Conformément au Pacte pour l'avenir, à la Déclaration des ODD et au Compromis de Sevilla — document final de FfD4 —, nous appelons à un nouveau pacte mondial pour un financement durable de l'éducation.

À travers notre coalition large et croissante, nous nous engageons à promouvoir des stratégies de financement portées par les pays. Ensemble, nous nous engageons à concentrer notre action sur trois priorités partagées :

1. Aligner le financement de l'éducation sur le leadership national et le renforcement des systèmes

- Faire de l'éducation un pilier du développement en l'inscrivant dans les législations, les cadres macroéconomiques, les stratégies budgétaires et les plans d'investissement nationaux de long terme.
- Améliorer l'efficacité et l'impact des financements nationaux en liant les budgets aux résultats d'apprentissage et en renforçant la gestion des finances publiques pour optimiser l'utilisation des ressources.

- Aligner et harmoniser les financements extérieurs sur les priorités nationales et les systèmes publics en renforçant la mise en œuvre locale — à travers des appuis budgétaires, des fonds communs, des approches basées sur les résultats et des investissements appuyés sur les capacités locales.
- Canaliser l'APD dédiée à l'éducation de manière prévisible et coordonnée, en l'alignant sur les systèmes nationaux pour appuyer une transformation systémique, tout en favorisant des partenariats inclusifs et une coopération multilatérale en lien avec les priorités locales.

2. Accroître et diversifier les financements pour une éducation durable

- Mobiliser un éventail diversifié d'instruments de financement — y compris une approche en *blended finance* combinant APD, prêts concessionnels et capitaux privés, les mécanismes basés sur les résultats et les investissements à impact — en complément des budgets publics, subventions et financements concessionnels.
- Renforcer les partenariats innovants entre banques de développement, fondations et secteur privé, sous l'impulsion des États, pour investir dans la performance de long terme des systèmes éducatifs.
- Utiliser les subventions, financements concessionnels et garanties pour réduire les risques, améliorer l'accès au capital pour les acteurs, et encourager l'émission d'obligations sociales — avec l'objectif de mobiliser des ressources supplémentaires et de faire progresser les priorités fondées sur l'équité, notamment pour les filles et les populations marginalisées.
- Appliquer des principes clés de transparence, d'additionnalité et d'équité dans l'utilisation des financements innovants, en veillant à ce qu'ils soutiennent — plutôt que contournent — les systèmes publics.

3. Renforcer les capacités publiques et la redevabilité pour maximiser l'impact

- Investir dans le renforcement de capacités de long terme des systèmes publics, en soutenant le recrutement, la formation et la rétention des personnels ainsi que les réformes adaptées aux contextes locaux.
- Renforcer les écosystèmes de la connaissance — données, recherche, évaluation — pour alimenter la prise de décision et l'apprentissage continu.
- Favoriser la participation citoyenne et la transparence budgétaire dans les mécanismes de financement de l'éducation, afin d'aligner les ressources sur les besoins réels et de renforcer la confiance dans l'action publique.
- Mettre en place des cadres de suivi partagés, transparents et alignés sur des indicateurs communs, pour améliorer l'efficacité, assurer la redevabilité et suivre les progrès.